



**DÉCISION PORTANT ATTRIBUTION  
D'UN ACCORD-CADRE  
MONO-ATTRIBUTAIRE AU MARCHÉ  
À BON DE COMMANDE RELATIF À  
DES TRAVAUX NEUFS ET D'ENTRETIEN  
EN COURANTS FORTS ET FAIBLES  
DE L'ILE DE LOISIRS DE CERGY-PONTOISE**

Le Président du Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2021-028 du Comité Syndical en date du 21 septembre 2021 donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique dans sa version consolidée du 01 janvier 2025,

Considérant la consultation publique réalisée en vue de l'attribution d'un Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de travaux neufs et d'entretien en courants forts et faibles de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise en conformité avec les prescriptions du Code de la commande publique, Considérant l'analyse des offres et la proposition d'attribution,

Vu la décision d'attribution.

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

L'attribution d'un accord-cadre mono-attributaire à bon de commande à :

**SPIE BATIGNOLLES ENERGIE**

Siège social : 41, rue des Bussys - 95600 EAUBONNE CEDEX

13, rue de la Perdrix - 93290 - Tremblay En France

Amirouche Chabane - Tél. : 0134273710

aotremblay.sben@spiebatignolles.fr

SIRET : 552 119 760 000 56

Directeur général délégué : Catherine COUSINARD

**ARTICLE 2 :**

Le montant de l'offre retenue :

Montant : Sans montant minimum avec un maximum annuel de 500.000 euros HT.

Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa notification.

L'accord cadre pourra être reconduit tacitement trois fois sans toutefois que la durée globale n'excède quatre ans.

**ARTICLE 3 :**

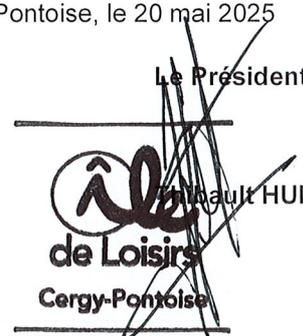
Le Directeur est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ampliation :

- Monsieur le Préfet, chargé du contrôle de légalité
- Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Cergy-Pontoise

Fait à Cergy-Pontoise, le 20 mai 2025

Le Président,

  
Laurent HUMBERT  
de Loisirs  
Cergy-Pontoise  
